

משנה א

רבי אומר :

(אי זו היא) <איזוהי> דרך ישרה שיבור לו האדם
כל שהיא תפארת לעושה ותפארת לו מן האדם
והוי זהיר במצוה קלה כ(מצוה) <ב>חמורה שאין אתה יודע מתן שכרן של מצוות
והוי מחשב הפסד מצוה כנגד שכרה ושכר עבירה כנגד הפסדה
והסתכל בשלשה דברים ואינן) אתה בא לידי עבירה
דע מה למעלה ממך עין רואה ואוזן שומעת וכל מעשיך בספר נכתבים.

Michna 1

Rabbi dit :

Quelle est la voie droite que l'homme¹ se choisira ?
Toute celle qui est <un titre de> gloire²
pour celui qui la fait, <un titre de> gloire
pour lui de la part de l'homme³.

Sois soigneux de la moindre *mitsva* comme de la plus
grande, puisque tu ignores le salaire des *mitsves* ;
Et compare le coût <de l'observance>
d'une *mitsva* avec son gain,

Et le gain d'une transgression avec son coût.
Considère enfin trois choses et tu n'en viendras
pas à <commettre> une transgression :
Sache ce qui est au-dessus de toi :
un œil qui voit, une oreille qui entend,
Et tous tes actes sont consignés dans un livre.

1. *Ha-adam.*

2. *Tif'éret.*

3. *Min ha-adam.*

« Voie droite » (*dérekh yechara*) : expression biblique (Ps. 107:7, Esdr. 8:21, I Sam. 12:23) devenue proverbiale par la traduction « droit chemin ».

Via en latin classique peut bien signifier le moyen, la manière, la méthode (comme quelquefois l'hébreu *dérekh*) ; chez Cicéron, on trouve *via recta*, et aussi *via vivendi* (manière de vivre) : « En premier lieu, il faut déterminer ce que nous voulons être et en quel genre de vie [*in quo genere vitae*], et il n'est pas de détermination plus difficile à bien prendre que celle-là. À l'entrée de la jeunesse, lorsque la raison n'est pas encore formée, chacun choisit le genre de vie [genre cursumque vivendi] qui lui plaît le plus ; et l'on se trouve ainsi engagé dans une certaine carrière, avant d'avoir pu juger quelle était la meilleure. Prodicus disait, au rapport de Xénophon, qu'Hercule arrivé à l'âge de puberté, époque marquée par la nature pour le choix d'un genre de vie [*viam vivendi*], se retira dans la solitude pour y méditer [...] D'autres sont entraînés par les préjugés de la foule, et ne rêvent que ce qui a le don de l'éblouir. Quelques-uns cependant, soit par bonheur, soit par l'ascendant de leur bon naturel, soit par les sages conseils de leurs parents, ont suivi la voie droite de vie [*rectam vitae viam*]¹. »

Via est alors toujours composé ; il ne signifie jamais, absolument, la conduite, non plus qu'*odos* en grec. C'est un trait singulier de l'hébreu (dont le latin ecclésiastique s'est inspiré), d'où vient peut-être aussi le néologisme rabbinique *halakha* (règle, norme pratique) du verbe *halakh* (aller, marcher) : la marche à suivre (≠ *halikha*, la marche suivie).

« Quelle est la *voie droite* [...] ? » : y a-t-il d'autres voies droites, qu'il faille en choisir une ? La voie droite n'est-elle pas plutôt l'une parmi les nombreuses voies tortueuses² ? Dans Os. 14:102, plurielles sont les voies droites (de Dieu) : « les voies d'YHVH sont droites, les justes y marcheront, et les prévaricateurs y tomberont ». La « voie droite » ici

1. *Traité des devoirs*, I, 32, *Œuvres complètes*, tome IV, éd. M. Nisard, Paris, Firmin Didot, 1864, p. 452-453 (trad. modifiée).

2. On retrouve, dans Tb *Tamid*, 28a : « Rabbi : Quelle est la voie droite que l'homme se choisira ? Il aimera les sermons. » Le commentaire anonyme, en lieu et place de celui de Rachi : « Il y a de nombreuses choses qu'un homme doit choisir. Ce qu'on veut dire <ici> : quelle est, parmi d'autres voies droites, celle qu'il choisira ? »

n'est donc pas à prendre absolument ; il s'agit d'ailleurs moins d'une conduite que d'une *manière* de se conduire. Une conduite peut être correcte (*i. e.* corrigée) sans être droite, correction n'est pas droiture. La correction peut signifier, dans le contexte rabbinique, la *conformité à la Loi*. La droiture désigne autre chose : une conduite *choisie*. Quelle est-elle ? Telle est la question.

« Quelle est la voie droite *que l'homme se choisira* ? » : les traductions ont toutes « que l'homme se choisira » (*eligi, deve eleggere*). Mais « choisir » ici ne doit pas avoir la signification d'*opter*, de « faire une option entre deux choses » (Littré). Si Rabbi entendait en ce sens « qu'il choisira », il aurait dit, à l'exemple de Ps. 119:30 : « J'ai choisi [*baḥar-ti*] la voie de la fidélité », d'autant plus qu'il n'existe pas, dans la Bible, d'expression qui combine *borer* et *dérekḥ* (voie). C'est une combinaison rabbinique. Le verbe *borer* signifie très exactement, dans les langues biblique et rabbinique : séparer le mauvais du bon (séparer l'ivraie du bon grain), trier. Il peut signifier, par extension, *séparer le bon du mauvais* lorsqu'on utilise un instrument, comme un tamis (voir Michna, *Chabat*, VII, 2). Dans la Bible : « Je séparerai [*bar-ti*] d'entre vous les rebelles » (Éz. 20:38). Dans la Michna, *Kila'im*, II, 1 : « Toute *séah* où se mêle un *rova'* d'une espèce autre [...] R. Yossé : Qu'il trie [*ya-vor*]... »

Dans l'art. « Choisir » du *Dictionnaire critique de la langue française*, on trouve cette citation de René Rapin : « Ce n'est pas assez de s'attacher à la Nature [...] : il faut choisir ce qu'elle a de bon, d'avec ce qui ne l'est pas... » C'est en ce sens qu'il faut entendre ici *ya-vor*. Voir *barur* (pur de toutes scories), dans Job 33:3 et Soph. 3:9, ou *bar* (pur), dans Job 11:4, Ps. 24:4, 19:9 et 73:1.

On a plus loin, dans la *michna* 9(1), dans la bouche de R. Yoḥanan b. Zakaï, très antérieur à Rabbi : « Sortez, voyez laquelle est la voie droite, à quoi l'homme devrait s'attacher. »

« Gloire » (*tif'éret*) : terme biblique, utilisé ici sans doute d'après Prov. 20:29 : « La force est la gloire [LXX : *kosmos* (ornement, ou honneur), Vulgate : *exultatio*] des jeunes gens », et 17:6 : « [...] la gloire [LXX : *kosmos*, Vulgate : *gloria*] des fils, ce sont leurs pères. »

La « voie droite » : une manière de se conduire qui fait *honneur* à celui qui l'adopte et dont on lui fait honneur. Une manière doublement honorifique. Différente du *kavod*, qui, lui, consiste uniquement dans l'honorification des autres.

COMMENTAIRES

Rabbi dit

TIF'ÉRET ISRAEL. YAKHIN. — Il s'agit de R. Yehuda ha-Nassi, septième de la dynastie hillélite.

TIF'ÉRET ISRAEL. BO'AZ. — <R. Yehuda ha-Nassi> est partout appelé simplement Rabbi, parce qu'il était *Raban*¹ de tout Israël (voir Rachbam, dans *TB Baba batra*, 50a). À cause qu'il teta du même sein qu'Antonin le Pieux (*Pius*)² (voir les tossafistes, dans *TB 'Avoda zara*, 10b), les deux s'aimèrent beaucoup.

'Avoda zara, 10 b : « Il est dit, dans le Midrach³ : "Le lait souille, le lait purifie. – À la naissance de Rabbi, <les Romains> avaient interdit la circoncision. Sa mère et son père le circoncièrent <quand même>. César se fit amener Rabbi et sa mère, mais elle lui avait substitué Antonin, qu'elle allaita jusqu'au moment

1. *Nassi* : peut-être de ce que les Romains avaient un *princeps senatus* ; ou de *praeses* – « cette qualification tire son origine de l'administration de la justice, où l'on opposait le président aux *assessore*s ou au *consilium* » (art. « Praeses », *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, p. 627).
2. Lipschitz identifie Antoninus avec Antonin le Pieux (86-161). Il ne peut s'agir de lui, puisque Rabbi vécut de 135 à 217. Comme dit Chiarini, qu'on ne peut suspecter de sympathie, « l'allégorie cache et ne détruit pas l'histoire ». Voir aussi O. Meyer, « La valeur historique des *aggadot* à la lumière des récits sur Rabbi et Antoninus », *Maḥanayim*, 7, 1994, p. 8-25 (en hébreu).
3. Voir S. Krauss, « La légende de la naissance de Rabbi », *Revue des études juives*, 58-115, juill.-sept. 1909, p. 65-74.

de comparaître devant César. Ayant constaté qu'il était incircis, ils les congédièrent sains et saufs. Le consul (*hégémon*) dit : 'Moi, je les ai vus le circoncire, mais le Saint, béni soit-il, fait pour eux des miracles à tout moment.' Ils abrogèrent le décret." On dit encore, dans le Talmud de Jérusalem, qu'Antonin finit par étudier la Loi, qu'il se convertit et se circoncutit lui-même¹. »

César soutint <les efforts de> Rabbi pour subvenir aux besoins des « sages » en prélevant <des fonds> sur le Trésor (voir T_B *Avoda zara*, 10b). Rabbi <quant à lui> surpassait en richesse le roi de Perse (voir T_B *Baba metsi'a*, 85a ; *Chabat*, 113b ; *Gittin*, 59a).

Chabat, 113 b : « Les étables de Rabbi surpassaient en richesse <les palais> du roi Châhpuhr². » *Gittin*, 59 a : « De Moïse jusqu'à Rabbi, nul n'a vu la richesse et <la science de> la Loi réunies dans un seul homme. »

Il put ainsi, pour pourvoir à leur subsistance, réunir tous les grands <« sages »> de sa génération (voir Rachi, dans Michna *Terumot*, XI, 9, incipit : « *lo ya-akhil(é)-na* » et T_B *Eruvin*, 53b).

Rachi, *a. l.*, citant *Eruvin* : « La plupart des "sages" dépendaient de <Rabbi> qui pourvoyait à leur subsistance³. »

1. Voir T_T *Megilla*, 15 a, 24 a-b ; *Sanhédrin*, 53 b. Selon certains, il se serait converti. Nul cependant ne mentionne qu'il se serait circoncuti lui-même.
2. Châhpuhr I^{er}, roi perse de 240 à 272, fils d'Ardachêr, fondateur de la dynastie des Sassanides.
3. « Juda fut élevé à la dignité de patriarche après la mort de son père et à l'époque où la mort de l'empereur Verus mit fin aux persécutions dont souffraient les Judéens (vers 170). Il possédait des richesses immenses ; on disait que ses étables seules avaient plus de valeur que tous les trésors du roi de Perse. Il vivait néanmoins très simplement, et il consacrait sa fortune à subvenir aux besoins des nombreux disciples qui affluaient de la Palestine et du dehors pour suivre ses leçons » (H. Graetz, *Histoire des Juifs*, trad. L. Wogue, M. Bloch, Paris, Lévy, 1888, tome III, p. 124-125).

Dans la maison d'étude (*beit ha-midrach*), chacun rapportait à Rabbi ce qu'il avait reçu de ses maîtres; il l'ordonna en six ordres et le consigna par écrit (voir Maïmonide, introduction au *Michné Tora*).

Maïmonide : « Il colligea toutes les leçons orales, toutes les lois, tous les commentaires et les gloses qu'ils avaient reçus, depuis Moïse et ce que de toute la Torah le Tribunal de chaque génération avait enseigné ; de tout il fit la Michna. »

Sinon, la Torah se serait oubliée du peuple juif [il appert cependant, dans une glose de Rachi, que Rabbi n'ordonna la Michna qu'oralement, puisque, écrit-il, « elle et la Gemara n'ont été consignées que des générations plus tard¹ »]. Dans leur commentaire, les tossafistes écrivent que les *michnes* étaient antérieures à Rabbi et qu'il les ordonna seulement². Aussi, quand on dit « qu'il n'y a pas d'ordre dans la Michna » (Tb *Avoda zara*, 7a), ça n'a trait qu'au « *setam*³ suivi d'une controverse ».

R. Huna, *a. l.* Il arrivait que des controverses eussent été rapportées dans un traité et que l'on trouvât, dans un traité postérieur, une *michna* conforme à l'une des deux opinions contradictoires, sans mention de l'auteur (*setam*). C'était alors la règle de conduite adoptée (*halakha*). Suivant R. Huna, puisqu'il n'y a pas d'ordre entre les traités de la Michna, Rabbi pouvait bien avoir enregistré d'abord une opinion (dans un traité) et su par la suite qu'elle était controversée, ce dont il rendrait compte (dans un autre traité, même « antérieur »). On ne peut donc se fier à l'ordre des traités, en matière de décision *légale*.

1. Tb *Baba metsi'a*, 33a, incipit : « *ve-ein-ah midda* » ; « [...] la Michna et la Gemara qui reposent sur l'apprentissage par cœur [*girsá*] s'oublent – de leur temps, la Gemara n'était pas consignée par écrit. Ce sont les dernières générations <saboraites et stamaïtes> qui, parce que les cœurs s'étaient affaiblis, commencèrent à la mettre par écrit. »
2. Tb *Baba qama*, 94b, incipit : « *bi-mei Rabbi* » : « [...] les *michnes*, qui existaient avant lui, Rabbi les a ordonnées. Pour les baraïtes, R. Hiyá enseignait ce que Rabbi avait ajouté aux *michnes*. »
3. Opinion tannaïtique anonyme.

Car Rabbi étudiait avec ses élèves le traité qu'ils voulaient, et ceux-là choisissaient parfois de commencer par le plus éloigné dans l'ordre <de la Michna>. Il n'a d'ailleurs mis <par la suite> de l'ordre qu'entre les traités <(ordre externe)>, chacun d'eux étant déjà ordonné <(ordre interne)> (voir *Kelim, in fine*).

Il était encore dit *le saint* parce qu'il se comportait avec une extrême retenue [*hassidut*] : il ne passait jamais la main, nue, sous sa ceinture¹ (voir TB *Chabat*, 118b).

Chabat, 118b : « R. Yossé : De ma vie je n'ai regardé ma "circoncision". Vraiment ? Pourtant, on demanda à Rabbi : Pourquoi t'appelle-t-on le saint ? — Parce que de ma vie je n'ai regardé ma verge. Il y avait en plus autre chose : il ne mettait pas la main sous la ceinture. »

que l'homme se choisira

PSEUDO-RACHI (*Lev Avot*)², RA'AB. — *Che-ya-vor : che-yi-veror*.

Le verbe *barar* (verbe géminé) admet ces deux formes de l'inaccompli.

Toute celle qui est un <titre de> gloire pour celui qui la fait

RACHI. — Parce qu'il est bien aise <de la faire> et que les hommes sont bien aises <qu'il la fasse>.

PSEUDO-RACHI. — Parce qu'il est bien aise <de la faire>, qu'il a profit <à la faire>. Les hommes aussi sont bien aises <qu'il la fasse>.

Ces actions qui satisfont à la fois l'intérêt particulier et l'intérêt général.

1. Tant il craignait, par le contact de ses doigts, de se masturber ; voir TB *Nidda*, 14 a-b.
2. Absent de l'édition de Berlin-Altona et de l'*editio princeps*.

*Lectio altera*¹ – *Lé-'osé-ah* : pour celui qui la fait².

*Addition dans la marge*³ : « Toute celle qui est une gloire pour celui qui la fait », toute voie, aisée et glorieuse pour ceux qui la feraient, c'est celle-là qu'un homme se choisira, car c'est elle, à l'évidence, qu'il est bien aise de faire (étant « un titre de gloire pour lui de la part de l'homme⁴... »).

RAMBAM. — Il est clair que « la voie droite » désigne les actions bonnes, dont nous avons traité dans le chapitre IV <des *Huit chapitres*>. Elles suivent des qualités médianes <(les vertus)>, puisque l'homme, par ces qualités, acquiert un caractère noble impliquant une conduite généreuse envers autrui – « <titre de> gloire pour celui qui la fait et <titre de> gloire pour lui de la part de l'homme ».

RA'AB. — Qu'il est bien aise <de faire> et que les hommes sont bien aises qu'il fasse. Savoir, quand il suit, en matière de mœurs, la voie médiane et qu'il ne penche vers aucun des deux extrêmes <, l'excès et le défaut>. S'il est extrêmement avare, il en a « gloire » puisqu'il amasse <de la sorte> une grande richesse, mais les hommes ne sauraient l'en glorifier. Si, au contraire, il dépense beaucoup, les hommes qui bénéficieront <de ses largesses> lui feront gloire, mais il n'y a là nulle « gloire pour ceux qui la font » ; il n'en sera pas bien aise, puisqu'il s'est appauvri. En revanche, la générosité, médiane entre l'avarice et la libéralité, elle, « est un <titre de> gloire pour ceux qui la font » : il ne dépense pas trop et préserve sa fortune ; « un <titre de> gloire pour lui de la part de l'homme », puisque les hommes le glorifient de donner ce qu'il faut. *Idem* pour tous les autres caractères.

Telle serait, selon Ra'ab, la définition de la « voie droite » : la combinaison de l'intérêt personnel et de l'intérêt général.

1. Absente de l'éd. de Berlin-Altona.

2. Il est écrit *lé-'osé* (pour qui fait) qu'il faut lire *lé-'osé-ah* (pour qui la fait).

3. *Editio princeps* et *Lev Avot*.

4. L'éd. de Mantoue fait une seule glose de cette addition marginale, englobant deux incipit ; dans les autres, l'addition marginale s'arrête au premier incipit.

TIF'ÉRET ISRAEL. YAKHIN. — Il y a trois voies qu'un homme doit suivre pour atteindre à la perfection, dans *son* monde¹. Ce sont :

1. les devoirs (*Pflichten*) envers Dieu et envers l'homme – ce sont les *mitsves* stipulées dans la Torah ;

2. les vertus (*Tugenden*), qui n'y sont pas stipulées mais qui découlent <des *mitsves*> ; <vertus> qu'il convient qu'un homme accomplisse et <vices> dont il convient qu'il s'abstienne, comme la modestie et la présomption, la patience et l'irascibilité, l'indulgence et la sévérité, etc. Ce sont comme des moyens entre les devoirs envers l'autre homme et les devoirs envers soi-même ;

Lipschitz laisse entendre que la pratique des *mitsves*, pour être saine, requiert, dans les relations humaines, la correction des mœurs. S'agissant des devoirs envers « Dieu », il n'est plus question de vertu. C'est que le rapport à « Dieu » ne requiert pas la vertu mais la sainteté.

3. les bonnes mœurs – *dérekh érets (Sitten)* ; à la différence des vices qui nuisent à autrui, <les mauvaises mœurs> avilissent la personne : comme lorsqu'un homme n'est pas propre sur lui ou qu'il porte des vêtements sales (*Sota, in fine*)...

« R. Pinhas b. Yaïr : Le zèle² amène à la propreté [*neqiyut*]³. »

... ou qu'il n'est pas discret lorsqu'il fait ses besoins, ni quand il fait l'amour (Tb *Berakhot*, 62a ; *Nidda*, 17a)...

Berakhot, 62a : « R. 'Aqiva : Je suis entré dans les latrines derrière R. Yehochu'a. J'y ai appris trois choses : qu'on ne défèque pas est-ouest mais nord-sud ; qu'on ne défèque pas debout

1. « Son monde » : expression fréquente sous la plume de Lipschitz.

2. Dans l'accomplissement des *mitsves*.

3. Michna *Sota*, IX, 15 (Tb *'Avoda zara*, 20b ; Tb *Cheqalim*, 14b). Lipschitz, *a. l.* : « Quiconque est empressé de ses œuvres ne néglige pas de se conduire avec propreté. » Rachi, dans *'Avoda zara*, 20b, entend par *neqiyut* qu'il n'a pas commis de faute ; il entend son innocence. Il prend « propreté » au sens moral, tandis que Lipschitz le prend au sens propre.

mais assis ; qu'on ne s'essuie pas de la main droite mais de la gauche... » *Nidda*, 17a : « R. Chime'on b. Yoḥai : Il y a quatre choses que le Saint, béni soit-Il, déteste et que je n'aime pas : celui qui entre chez lui soudainement (*a fortiori* chez un autre), celui qui se tient la verge en pissant, celui qui pisse nu devant son lit et celui qui fait l'amour en présence d'un vivant. »

... ou qu'il se montre glouton (*Pessahim*, 49a), qu'il s'enivre (*Nazir*, 23a), ou qu'il est lubrique (*Berakhot*, 22a), paresseux (*Pessahim*, 50b), ou impétueux (*Berakhot*, 43b) ; soit qu'il mange dans la rue (*Qidduchin*, 40b)...

Qidduchin, 40b : « Nos maîtres ont enseigné : Quiconque mange dans la rue [*chuq*] est semblable à un chien. »

... ou qu'il est rieur (*Avot*, III, 13)...

« R. 'Aqiva : Le rire et la frivolité amènent à la luxure. »

... maussade (Tb *Chabat*, 30b)...

Chabat, 30b : « [...] la Présence [*Chekhina*] ne se produit [*chora*] ni du fond de la tristesse, ni du fond de la paresse, ni du fond de la gaudriole, ni du fond de la frivolité, ni du fond du bavardage, ni du sein des paroles vaines, mais du sein de la joie <de faire> la *mitsva*. »

... ou qu'il adopte une conduite contraire à l'usage, en quelque endroit qu'il se trouve pour ses affaires (Tb *Pessahim*, 50b), etc.

Pessahim, 50b : « Des choses licites que d'autres ont coutume d'interdire, tu ne peux pas les permettre en leur présence. »

Pour toutes ces trois « voies »¹, Rabbi dit que « l'homme choisira » <de les suivre et> d'agir de *belle* manière, *acceptable*

1. Les devoirs, les vertus et les mœurs.

à ses propres yeux, au vu des suites – l’acte est alors *beau* [*na’è*] par soi –, comme aux yeux des autres, quand ils le verront faire – et que l’acte s’accordera [*né’ot*] avec ses qualités morales.

La conduite (« voie ») d’un homme est extérieure, soit qu’elle n’exprime rien – elle est alors creuse, ou fausse –, soit qu’elle exprime des qualités morales intrinsèques – elle est alors véraç. Un *acte* de générosité peut bien ne rien exprimer, comme il peut exprimer la générosité d’une *âme généreuse*. Une conduite peut ainsi comporter une suite d’actions *belles* et ne jamais exprimer la moindre *beauté d’âme*. Qu’elle l’exprime et nous tenons là « la voie droite ». La leçon de Rabbi : il ne suffit pas d’enchaîner les belles œuvres, il faut encore qu’elles *expriment* les qualités d’une belle âme.

Soit encore il veut dire : Que son intention soit bonne. Alors, oui, c’est « un <titre de> gloire pour celui qui la fait » – celui qui fait la *mitsva* –, et « un <titre de> gloire pour lui de la part de l’homme » – savoir, l’acte lui-même est bon car tel, les hommes le voient. Ce, bien qu’une transgression « pour elle <(la *mitsva*)> » soit préférable à <l’accomplissement> d’une *mitsva* « pas pour elle », et qu’alors l’intention seule, non l’acte, soit louable – ça ne vaut guère pour quiconque, uniquement pour le grand homme qui, lui, sait peser la transgression avec la *mitsva*. Sinon, nous serions tous des voleurs, des escrocs pour donner aux pauvres, etc.

Le théâtre élisabéthain transforme, à travers le personnage de Robin des Bois, le hors-la-loi de la geste médiévale en un noble dépossédé qui vole les riches pour rendre aux pauvres. Sa noblesse de sang et d’âme seule justifie ses actes de « délinquance » et, peut-être aussi, ses crimes.

Soit enfin qu’il veuille dire : *ya-vor*, épurer ; que, pour toute *mitsva*, éclatante aux yeux du Saint, béni soit-Il, et des hommes, comme un beau châle de prière [*talit*], un beau cédrat, il faut

épurer ses intentions; qu'elles soient *pour le Ciel* seulement. Comme il est facile de faire un écart! « Sois soigneux de la moindre *mitsva* » : purifie, sanctifie ton intention au moment que d'accomplir une *mitsva*; fais-le de manière circonspecte, avec douceur, sans fracas ni ferveur déplacée.

L'action d'éclat, l'action brillante et l'acte d'ostentation pieuse sont autant d'actions *spécieuses*. Seule importe la pureté d'intention.

Il affirme <en outre> que ces trois « voies » sont variables, qu'elles dépendent de l'agent, du temps, du lieu et des circonstances, et qu'une action louable dans des <circonstances> données peut être blâmable <dans d'autres>, et vice versa (il y aurait beaucoup à dire là-dessus; je l'ai amplement expliqué dans mon commentaire *Rachei Avot*¹).

<un titre de> gloire pour lui de la part de l'homme

PSEUDO-RACHI. — Pour tous, c'est « la voie droite », puisqu'il n'y a guère de transgression qu'un homme fasse qu'il ne regrette, qu'il ne se dise : « qu'ai-je fait? », ni qu'il n'en éprouve de la honte en présence des autres hommes. Au contraire, s'il se présente une *mitsva* – « la voie droite » –, et qu'il l'accomplisse, il éprouve aussitôt une joie intense; et les autres l'en félicitent et le louent.

Pseudo-Rachi identifie la voie légale (la « voie des *misvot*² ») avec la voie droite. L'observance procure du contentement et s'attire les éloges.

1. Son grand commentaire d'*Avot*, jamais publié, dont le manuscrit semble perdu.

2. Ps. 119 : 321 : « Je courrai dans la voie de tes commandements ».